

7^{ma} SESSIONE STASURDINARIA DI U 2020
7^{ème} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2020
21 È 22 DI DICEMBRE DI U 2020
21 ET 22 DECEMBRE 2020

2020/E7/049

**REPONSE DE M. LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME PASCALE SIMONI
AU NOM DU GROUPE « CORSICA LIBERA »**

OBJET : Investissement en Recherche et Développement.

Réponse en trois points :

- Un point sur l'organisation ;
- Un point rapide sur les différents crédits et le montant des fonds alloués au dispositif ; et
- Troisièmement, bien sûr la perspective qui est, à notre sens, l'élément le plus important.

Etant précisé que dans les matières techniques je vous renvoie respectueusement à la lecture de la réponse écrite que je ferai et qui me permettra aussi de poser les jalons du travail en commun que nous devons mener.

Alors, je rappelle que la Recherche et le Développement relève aujourd'hui de trois dimensions différentes, même si convergentes :

- La Recherche et l'enseignement supérieur ;
- Le domaine transversal de l'Innovation ;
- Et enfin, celui de l'économie avec des opérateurs qui sont distincts au sein de la Collectivité, la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, l'ADEC et la DAEI (les Affaires Européennes et Internationales).

Ces trois acteurs disposent chacun de documents stratégiques, Stratégie de Spécialisation Intelligente, Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et enfin Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation, adoptés les uns et les autres entre 2016 et 2019, et qui chacun fixe le cadre d'action et les objectifs à réaliser en Corse, notamment en matière de Recherche et Développement. Ces documents stratégiques ont bien sûr vocation à se nourrir et à se compléter.

En ce qui concerne les différentes programmations, il y a eu plusieurs programmes ou dispositifs auxquels nous avons puisé bien sûr pour financer la recherche, FEDER 2007-2013 dans un premier temps, FEDER 2014-2020 et enfin FEDER 2021-2027 à construire avec l'élément budget supplémentaire REACT-EU en suite de la crise du COVID, d'un montant estimé à environ 30M€ pour la Corse, qui pourra en partie alimenter des projets de Recherche Développement et Innovation.

En ce qui concerne les différents dispositifs, deuxième volet mobilisé, l'aide au Patto Innuvazione engagée en bureau de l'ADEC depuis le 1er janvier 2017 a permis d'aider environ 26 entreprises pour un montant de 2 M d'€.

En ce qui concerne les actions spécifiques en faveur des jeunes pousses, le montant des fonds alloués à Alzà et nombre de jeunes pousses ciblées prévoit de fixer entre 15 à 18 prises de participation pour un montant de 4 Millions d'€.

Enfin, en tant que service instructeur de l'axe 1 de l'actuel PO FEDER, l'ADEC a suivi et accompagné des entreprises engagées dans des processus de R&D (Recherche et Développement) reconduit au titre de la prochaine programmation : 5 entreprises pour un montant d'environ 6 M d'€.

Dernier mot sur ce que nous allons faire.

Il y a bien sûr, la discussion sur la fiscalité. Vous savez que le Gouvernement n'a pas pu ou n'a pas voulu aller aussi haut que nous le souhaitions, notamment en se prévalant de difficultés auprès de l'Union Européenne pour faire passer le régime préférentiel. L'objet est clairement d'intégrer le volet « Recherche et Développement » ambitieux dans notre plan Relance.

Il doit être également de fluidifier, simplifier et accélérer les procédures. C'est le travail que nous allons faire, celui dont je vous parlais tout à l'heure. Pour le surplus, je vous renvoie à la réponse écrite et aux séances de travail que nous aurons dans les jours et les semaines à venir.